

| DURÉE | SÉQUENCE | QUI ANIME ? | OÙ ? |
|--|--|-------------|------------------|
| 15' | Accueil, passage aux toilettes, dépôt des sacs et remise du programme personnalisé. | Enseignant | Cour du château |
| 30' | Objectif : s'immerger dans l'univers des tournois et batailles médiévales. Spectacle sur l'art de la guerre au Moyen Âge. | Médiateur | Tribunes |
| 20' | Objectif : découvrir le château à l'époque du Moyen Âge. Visionnage du film immersif -Tiffauges, le château de Gilles de Rais- | Médiateur | Château |
| Selon le temps de présence de l'école. | UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION Objectif : découvrir les jeux médiévaux. Découverte des jeux anciens au camp d'entraînement (jeu des anneaux et jeux de plateau). | Enseignant | Château |
| 20' | Objectif : comprendre le fonctionnement des armes médiévales. Démonstration d'arc et d'arbalète par un animateur. | Médiateur | Cour du château |
| 20' | Objectifs : découvrir l'architecture défensive. Manipuler des éléments d'armures. Découverte d'armes et armures au temps des chevaliers. | Médiateur | Tours du château |
| 20' | Objectif : découvrir la vie de Gilles de Rais, le plus célèbre des seigneurs du château . La vie de Gilles de Rais racontée par un médiateur. | Médiateur | Château |
| Selon le temps de présence de l'école. | Objectif : découvrir l'architecture et la vie quotidienne d'un château médiéval. Visite libre à l'aide d'un document pédagogique pour l'enseignant. | Enseignant | Château |

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 3h30 pause déjeuner non comprise
Tarif : à partir de 3 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité possible jusqu'au 12 septembre 2025 et à partir du 1^{er} avril 2026.
- Prévoir une tenue adaptée : séquences en extérieur sur un site venteux (tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

Accompagnateurs : 6 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.
Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires seront payants.

- Les spectacles et animations sont proposés par l'équipe du château.
- Un programme personnalisé est remis à votre (vos) groupe(s).

En cas d'intempéries, un espace abrité pourra être mis à votre disposition pour le pique-nique, après accord de la direction du château et selon la place disponible.

RENDEZ-VOUS

Château de Tiffauges
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

QUESTIONNER LE MONDE

Se situer dans l'espace et dans le temps.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

Se repérer dans les domaines liés aux pratiques artistiques, être sensible aux questions de l'art.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

| | Nous recommandons | Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023 |
|------------------|--|---|
| Maternelle | 6 accompagnateurs dont l'enseignant | Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves |
| Elémentaire | 3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves | Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves |
| Collège Lycée | 2 accompagnateurs dont l'enseignant | Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves. |

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.).

Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur.
Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

CHÂTEAU DE TIFFAUGES

STATIONNEMENT

 Par arrêté municipal, **aucun stationnement**, même arrêt-minute, n'est autorisé devant le château **sous peine d'amende**.

